

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
Groupe du Porte-Parole

LIBRARY

Bruxelles, le 8 octobre 1973  
MS/mh

432

NOTE BIO(73) 114 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

Pour couper court à toute interprétation erronée, à la suite d'informations parues dans certains organes de presse sur une réunion de la Commission en cadre restreint, qui se tiendrait aux Pays-Bas les 11 et 12 octobre prochains, je vous prie de préciser à vos interlocuteurs éventuels que la Commission se réunira effectivement pendant 48 heures hors de Bruxelles (aux Pays-Bas), pour procéder à un échange de vues approfondi au sujet des progrès de la construction communautaire et notamment de l'union européenne.

Je vous rappelle que la Haute Autorité s'était déjà réunie hors de Luxembourg pour un "séminaire" en session restreinte, de même que la Commission précédente s'était réunie à Val-Duchesse pour des sessions comparables.

Je vous communique ces précisions sur instruction du Cabinet du Président.

Amitiés,

  
Marcel SANTARELLI